



UNIVERSITÉ DE MONCTON
EDMUNDSTON MONCTON SHIPPAGAN

Objectifs triennaux

(2008-2011)

de l'Équipe de direction
de l'Université de Moncton

Année universitaire 2008-2009

Présentés au Conseil des gouverneurs

Le 27 septembre 2008





Table des matières

	page
Introduction : des actions pour nos étudiantes et nos étudiants	2
Contexte et champs d'action 2008-2011	
1. Les étudiantes et les étudiants au cœur des activités universitaires	3
2. L'environnement universitaire : les programmes et la recherche	5
3. Les relations universitaires	6
4. L'administration universitaire et la gestion institutionnelle	7
Conclusion : vers le renforcement de l'enseignement universitaire francophone au Nouveau-Brunswick	8
Annexe 1 : Bilan des objectifs triennaux 2005-2008 de l'Équipe de direction	9
Annexe 2 : Objectifs triennaux de l'Équipe de direction 2008-2011	13
Annexe 3 : Travaux réalisés en 2007-2008 dans le cadre des objectifs triennaux (2006-2009) de l'Équipe de direction	18



Introduction : des actions pour nos étudiants et étudiantes

Audacieuse, innovatrice, fière de ses 45 ans, l'Université de Moncton, un réseau de trois campus au cœur du Nouveau-Brunswick, contribue largement au développement du savoir critique de la population francophone et acadienne en Acadie, au Canada et dans la Francophonie mondiale. Par ses activités éducatives et de recherche, ses contributions, ses collaborations et ses partenariats, elle sait faire vibrer la société au diapason du savoir universitaire.

En juin 2008, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a annoncé une réforme majeure portant sur l'éducation postsecondaire. Dans son plan d'action¹ pour transformer l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick, plan axé sur les étudiantes et les étudiants, le gouvernement propose la mise en place d'une plus grande collaboration et coopération entre les universités et les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick. En encourageant la mise en place de nouveaux partenariats, le développement des cycles supérieurs et de la recherche ainsi que de nouveaux programmes appliqués (programmes articulés entre les collèges communautaires et l'Université), bref, en proposant une nouvelle définition de l'expérience éducative, universitaire et collégiale, le gouvernement veut « mettre en place le meilleur système d'éducation postsecondaire au Canada »².

Le plan stratégique du gouvernement provincial rappelle les défis et les enjeux auxquels font face les trois campus de l'Université de Moncton. Nous ne pouvons passer sous silence le déclin de la tranche d'âge des 18 à 24 ans par rapport à la population dans son ensemble. Depuis 1990, nous constatons une perte de plus de 11 800 individus dans ce groupe d'âge ainsi qu'une diminution additionnelle prévue de 13 300 d'ici 2025. Le plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études (2008-2011) de l'Université présente des stratégies et des pistes de solution pour relever ces défis dans les trois campus. Par ailleurs, l'endettement étudiant et les droits de scolarité plus élevés que la moyenne nationale demeurent des enjeux de taille. Nous devons trouver les moyens d'action qui nous permettront de freiner, voire contrecarrer, l'impact de cette réalité sur le développement de notre université.

Dans son plan stratégique 2005-2008, l'Équipe de direction avait identifié sept thèmes et quinze objectifs. Les thèmes étaient les suivants : la formation et la recherche, la population étudiante, la capacité financière, les ressources humaines, la notoriété de l'Université, les structures organisationnelles et l'insertion de l'Université au développement du milieu où elle est située. À l'annexe 1 de ce présent document, on présente le bilan. L'Université de Moncton considère qu'elle a atteint de façon très satisfaisante ses objectifs triennaux.

Cette année, l'Équipe de direction a développé des stratégies autour de quatre grands axes : 1) la population étudiante; 2) l'environnement universitaire; 3) les relations universitaires; 4) l'administration universitaire et la gestion institutionnelle. Ces axes sont tissés sur une toile de fond dans laquelle la population étudiante se situe au centre et rayonne sur tous les fronts. Des stratégies ciblées et des actions concrètes établies selon un échéancier défini sont présentées à l'annexe 2.

Enfin nous présentons, à l'annexe 3, l'état des réalisations de l'année 2007-2008. L'Équipe de direction estime que ses objectifs ont été atteints de façon très satisfaisante.

¹ Nouveau-Brunswick. *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur*. Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick. Juin 2008.

² Ibid.

³ Université de Moncton. Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études (2008-2011). Avril 2008.



Contexte et champs d'action 2008-2011

1. Les étudiantes et les étudiants au cœur des activités universitaires

Si l'Université de Moncton se retrouve au centre du savoir universitaire francophone au Nouveau-Brunswick, au cœur de celle-ci se trouve de jeunes étudiantes et étudiants, bouillonnant d'énergie, possédant l'avenir au bout des doigts.

Qualité, innovation et réussite sont des qualificatifs qui définissent l'orientation que l'Université de Moncton apportera aux activités entourant l'expérience universitaire de sa population étudiante. De la salle de classe aux activités sociales, sportives et culturelles, l'Université de Moncton est un endroit où les étudiantes et les étudiants développeront leur plein potentiel dans un programme et des activités para-universitaires de leur choix.

Le recrutement des étudiantes et des étudiants est un dossier de premier plan à l'Université. Face aux défis de l'heure, entre autres, le déclin de la population étudiante en général, l'Université de Moncton a mis sur pied des stratégies de recrutement agressives pour maintenir un taux d'inscription d'environ 6 000 étudiantes et étudiants par année dont 5 000 à temps complet. Au fil des ans, elle a su maintenir une stabilité dans le nombre d'inscription en général. Le tableau 1 en fait foi :

TABLEAU 1

Historique de l'effectif étudiant à temps plein et à temps partiel (2003-2008)

Année	Population étudiante	Temps plein	Temps partiel (ETP)
2003-2004	5 877	5 085	792
2004-2005	5 945	5 165	780
2005-2006	5 978	5 209	769
2006-2007	5 846	5 106	740
2007-2008	5 947	5 133	814

Source : Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011

Dans son plan d'action, le gouvernement déclare *que le taux de participation à l'éducation postsecondaire est plus bas que la moyenne nationale et qu'il y a un faible taux de participation au niveau des collèges communautaires*⁴. En 2004, Statistiques Canada a dévoilé que la moyenne nationale de participation aux études universitaires varie, selon l'âge, entre 17 % et 28 %. Le taux de participation des jeunes francophones du Nouveau-Brunswick à l'Université de Moncton se situe d'année en année autour de 30 %. Malgré qu'elle soit consciente des défis généraux vis-à-vis la population étudiante dans l'ensemble, l'Université de Moncton prévoit maintenir un taux d'inscription supérieur à la moyenne provinciale et canadienne au cours des cinq prochaines années.

⁴Nouveau-Brunswick. *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur*. Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick. Juin 2008 aux pages 6 et 11.



Les projections de l'effectif étudiant à temps plein et à temps partiel prévoient une augmentation soutenue, passant de 5 869 à 6 165 étudiantes et étudiants en cinq ans. Le tableau 2 en fait foi :

TABLEAU 2

Projections de l'effectif étudiant à temps plein et à temps partiel (2008-2013)

Année	Population étudiante	Temps plein	Temps partiel (ETP)
2008-2009	5869	5100	769
2009-2010	5920	5121	799
2010-2011	6010	5171	839
2011-2012	6087	5199	888
2012-2013	6165	5240	925

Source : Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011

Parmi ses nombreuses stratégies, l'Université veillera à la continuation et à l'enrichissement de son *Programme d'appui à la réussite des études*. Le programme vise à implanter au sein des communautés, universitaire et étudiante, une culture de la réussite qui permettra d'augmenter le taux de rétention. En fournissant un appui ciblé sur la réussite par le biais de programmes de mentorat et de tutorat, de centres d'aide, de colloques, d'ateliers, de rencontres et d'activités éducatives, les étudiantes et les étudiants pourront mieux réussir leur projet d'études. Ces activités semblent s'arrimer avec le projet du gouvernement provincial voulant mettre sur pied un programme de collaboration entre le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail et le ministère de l'Éducation afin de *mieux préparer les étudiants afin qu'ils réussissent leurs études postsecondaires*⁵.

S'inscrivant dans la même veine, l'Université de Moncton continuera d'encourager vivement les étudiantes et les étudiants à vivre des expériences internationales. À l'aide de bourses de mobilité et d'ententes de reconnaissance de crédits, la population étudiante est en mesure de saisir des occasions uniques pour poursuivre des études dans de nouveaux lieux et s'immiscer dans de nouvelles cultures.

Un recrutement diversifié, un appui à la réussite des études et une expérience internationale sont des projets clés pour une université axée sur les étudiantes et les étudiants. En plus de ces projets, elle travaillera en collaboration avec le gouvernement provincial afin d'élaborer une stratégie⁶ visant à promouvoir activement l'Université de Moncton et le Nouveau-Brunswick comme destination de choix auprès des étudiants internationaux francophones.

⁵ Nouveau-Brunswick, *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur*. Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick. (Voir Mesure no 5 : *Mieux préparer les étudiants afin qu'ils réussissent leurs études postsecondaires*). Juin 2008.

⁶ Nouveau-Brunswick, *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur*. Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick. (Voir Mesure no 4 : *Accroître la participation des jeunes autochtones et d'autres groupes sous représentés* et Mesure no 26 : *Augmenter le nombre d'étudiants internationaux au Nouveau-Brunswick*). Juin 2008.



2. L'environnement universitaire : les programmes et la recherche

L'Université de Moncton est au service de sa communauté étudiante d'abord. Elle se consacre à l'enseignement, à la formation continue, à la formation en ligne, à la recherche et à la création. Aujourd'hui, elle compte 187 programmes d'études dont 45 au deuxième cycle et quatre au troisième cycle. Entre 2004 et 2008, l'Université a procédé à la création de huit programmes de baccalauréat et deux programmes de maîtrise. Elle a apporté des modifications majeures à cinq programmes de baccalauréat et deux programmes de maîtrise. Ayant le souci d'offrir une carte de programmes répondant à la fois aux besoins des étudiantes et des étudiants et à ceux de la communauté acadienne et néo-brunswickoise, l'Université de Moncton doit demeurer aux aguets des besoins émergents.

Dans son plan d'action, le gouvernement provincial estime qu'il y a *une insuffisance de programmes de formation appliquée ou articulée pour répondre à la demande de travailleurs spécialisés*⁷. L'Université de Moncton, en collaboration tantôt avec le Collège communautaire d'Edmundston et tantôt avec le Collège communautaire de Dieppe, offre actuellement cinq programmes articulés : le Baccalauréat appliqué en intervention touristique, le Baccalauréat appliqué en design d'intérieur, le Baccalauréat appliqué en sciences de laboratoire médical, le Baccalauréat appliqué en techniques radiologiques et le Baccalauréat appliqué en thérapie respiratoire. Afin d'améliorer la cohérence et l'adéquation entre les programmes offerts et les nouveaux besoins des divers marchés et afin de renforcer les liens entre les collectivités locales et les collèges communautaires, l'Université de Moncton s'impliquera dans les nouvelles structures de collaboration et de partenariats, notamment les instituts, le Consortium, les conseils et les comités annoncés récemment par le gouvernement provincial dans la mesure où le gouvernement provincial reconnaîtra le principe de la dualité linguistique, principe établi dans la *Charte canadienne des droits et libertés*⁸.

Les études de premier cycle figurent parmi les cinq axes de développement identifiés dans le rapport du *Groupe de travail sur les orientations futures de l'Université de Moncton*. Au cœur de cet axe, nous retrouvons le projet de la reconfiguration des programmes qui vise à offrir aux étudiantes et aux étudiants une formation fondamentale et une formation générale solide tout en respectant les normes universitaires et les normes d'agrément. Dans le plan d'action du gouvernement provincial⁹, on prévoit l'examen de programmes universitaires afin de limiter les dédoublements de programmes d'une part et développer de nouvelles orientations en recherche d'autre part. L'Université de Moncton doit être au diapason de ces nouvelles avancées. De plus, l'examen devra se faire en respectant les principes de la dualité linguistique, principes reconnus dans la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Le gouvernement provincial établira un *Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études de deuxième et troisième cycles et de la recherche* d'ici trois ans. Ce Conseil aura le mandat de définir les stratégies qui mèneront vers une augmentation du taux de participation d'étudiantes et d'étudiants de deuxième et troisième cycles au Nouveau-Brunswick¹⁰. À l'Université de Moncton, environ 70 % des finissantes et des finissants de deuxième cycle sont inscrits dans les programmes d'administration des affaires, d'administration publique, d'éducation, de travail social et de psychologie. Afin de bien répondre aux besoins sociétaux des étudiantes et des étudiants, le développement, le renforcement, le réalignement, l'optimisation et la rationalisation (le cas échéant) des programmes sont de mise.

⁷ Ibid., à la page 6.

⁸ Nouveau-Brunswick, *Être inspiré. Être prêt. Être meilleur*. Plan d'action pour transformer l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick. (Voir Mesure no 9 : Établir un conseil du Nouveau-Brunswick sur les études de deuxième et troisième cycles et la recherche; Mesure no 24 : Établir une agence de l'éducation postsecondaire; Mesure no 27 : Établir un Conseil des recteurs d'universités et directeurs de collèges communautaires du Nouveau-Brunswick; Mesure no 31 : Établir un comité consultatif ministériel sur l'éducation postsecondaire). Juin 2008.

⁹ Ibid., voir Mesure no 19 : Examiner les programmes universitaires.

¹⁰ Ibid., voir Mesure no 8 : Augmenter le nombre d'étudiants des deuxième et troisième cycles d'ici trois ans et Mesure no 9 : Établir un conseil du Nouveau-Brunswick sur les études de deuxième et troisième cycles et la recherche.



Nous privilégierons la création de nouveaux programmes liés aux axes de développement, voire ceux dans les domaines de l'environnement, de la santé, des études acadiennes et du vieillissement. L'Université souhaite également que les démarches se poursuivent pour mettre sur pied des programmes de doctorat, notamment la création d'un nouveau programme de doctorat en sciences de la vie.

Le Groupe de travail sur les orientations futures avait identifié plusieurs axes de développement en recherche parmi lesquels on y retrouve la santé, les études acadiennes et les études des milieux minoritaires ainsi que l'environnement. L'Université de Moncton doit bâtir des pôles d'excellence autour de ces thèmes et développer une meilleure capacité et une culture de recherche vive et dynamique. S'ajoutent à ces axes, deux créneaux de recherche, notamment les Technologies de l'information et de la communication ainsi que l'Optique et les matériaux de pointe, ceux-ci étant au centre d'une stratégie institutionnelle. L'Université de Moncton devra saisir les occasions de créer des centres d'excellence dans des disciplines spécifiques là où les capacités en recherche sont reconnues et méritoires.



3. Les relations universitaires

L'Université de Moncton ne fonctionne pas en vase clos. D'abord au service de ses étudiantes et de ses étudiants, elle rayonne avec eux et s'engage activement dans le développement de la société acadienne et francophone. Elle a visiblement un impact communautaire positif dans les trois grandes régions francophones du Nouveau-Brunswick. Par la force et l'unicité de son réseau, elle sait clamer haut et fort l'importance et le maintien de sa présence universitaire francophone au Nouveau-Brunswick et ailleurs au Canada.

Par le biais de relations gouvernementales enrichies et de relations internationales soutenues, l'Université de Moncton saura avoir un impact positif sur le déploiement des activités universitaires dans les trois campus.

Les relations universitaires se nouent à toute la gamme d'activités propres à une université telles que les nombreux colloques et conférences, les réceptions des anciens et anciennes, les campagnes de financement, les banquets universitaires, les arts et la culture, les sports universitaires, les activités estudiantines et bien d'autres encore. Elles sont une source d'énergie palpable qui contribue largement au maintien du sentiment d'appartenance et de fierté envers l'institution. Afin d'alimenter cette source d'énergie, les communications et le marketing intégré facilitent davantage le maintien et le développement de réseaux d'affaires et de réseaux gouvernementaux au niveau local, provincial et national. L'Université de Moncton estime qu'elle doit demeurer au diapason des nouvelles tendances, réaligner ses effectifs et affirmer davantage le rôle de ses trois campus.



4. L'administration universitaire et la gestion institutionnelle

Devant le plan d'action du gouvernement provincial et les défis qui sont propres à l'Université de Moncton et ses trois campus, la maîtrise du changement se posera au cours des prochaines années avec une telle acuité qu'elle nous impose à revoir nos modes d'organisation et de gestion institutionnels pour pouvoir répondre aux nouveaux défis. L'Université devra se réorganiser de manière à donner aux gestionnaires les moyens d'agir dans le sens de ses objectifs entourant, entre autres, la population étudiante, les programmes universitaires et le développement de la recherche et les relations universitaires.

À l'instar des autres modèles universitaires, l'Équipe de direction souhaite examiner la possibilité de regrouper sous une même direction les secteurs reliés aux affaires étudiantes tels que les services aux étudiants et étudiantes, le recrutement étudiant, les admissions, la mobilité étudiante, la culture de la réussite et autres afin de créer un noyau dur autour duquel se meuvent les affaires étudiantes. L'Équipe de direction étudiera la possibilité de regrouper sous une même direction, au plan institutionnel ou par campus, la gestion de ces secteurs. Ces nouvelles capacités permettront d'orienter les efforts sur les nouveaux défis et les nouveaux enjeux de taille qui se pointent à l'horizon.

La gestion universitaire sera évaluée dans le but de valoriser davantage l'innovation et la culture entrepreneuriale, notamment au niveau des décanats. L'Université de Moncton procédera à l'analyse des moyens et des actions qui permettront aux doyennes et aux doyens de profiter de leur expérience afin de permettre aux facultés de demeurer concurrentielles dans un contexte d'une démographie décroissante et dans une ère où la recherche scientifique a pris son envolée. Les qualités personnelles et professionnelles de nos cadres supérieurs telles que la créativité, l'esprit d'initiative et le bon jugement sont des atouts précieux au sein de notre système universitaire. Nous devons trouver les moyens de profiter pleinement de toutes ces ressources professionnelles. La concertation des efforts permettra de stimuler le développement d'une culture entrepreneuriale et permettra de développer des attitudes et des compétences nécessaires au déploiement des activités universitaires.

Dans le secteur de la recherche, l'Université de Moncton a un triple mandat. Elle doit d'abord poursuivre ses travaux liés au développement d'une stratégie formelle institutionnelle en recherche-développement-crédation. La mise en œuvre de cette stratégie s'avère nécessaire pour soutenir une démarche continue et ciblée menant vers un plus grand succès en recherche. De plus, l'Université de Moncton doit procéder à une révision de la structure administrative actuelle afin de déterminer si celle-ci est la meilleure qu'elle puisse mettre sur pied pour atteindre ses objectifs. Cette révision nécessitera aussi l'étude de la mise en place d'un mécanisme d'imputabilité lié aux investissements humains et financiers en recherche. Enfin, dans le cadre de son plan d'action, le gouvernement provincial souhaite accroître les partenariats entre les universités et les collèges communautaires grâce à un fonds d'innovation pour la recherche dans les priorités provinciales et des investissements dans les domaines prioritaires au niveau des deuxième et troisième cycles¹¹. L'Université de Moncton doit être un chef de file dans la mise sur pied de ces projets et collaborer davantage avec les partenaires provinciaux et nationaux.

Ces restructurations dans les affaires étudiantes, les programmes, la recherche et les relations universitaires doivent s'imprégner dans une culture réseau qui permettra aux trois campus de l'Université de se développer et de s'épanouir en tenant compte des nouvelles réalités.

¹¹ Ibid., voir Mesure no 21 : Accroître les partenariats entre les universités et les collèges communautaires grâce à un fonds d'innovation.



Conclusion : vers le renforcement de l'enseignement universitaire francophone au Nouveau-Brunswick

La contribution de l'Université de Moncton dans le développement de la société acadienne et les communautés francophones est manifeste dans tous les aspects de la vie culturelle, politique, économique et sociale de nos régions. Malgré son impact considérable, l'Université de Moncton ne peut faire fi des défis qui se posent. Bref, l'heure est au changement. Forte de son caractère réseau, l'Université de Moncton doit prendre un nouvel élan, trouver sa voie dans les réformes annoncées par le gouvernement provincial, identifier ses objectifs et passer à l'action.

Dans la concrétisation des nouvelles structures proposées par le gouvernement provincial, l'Université de Moncton s'assurera que la réforme satisfasse au premier des huit principes élaborés dans le rapport du Groupe de travail, soit que *le système d'éducation postsecondaire fournira l'éducation et la formation dans la langue officielle choisie par l'apprenant, respectant l'engagement du gouvernement provincial de préserver et de promouvoir la langue et la culture de chacune des deux communautés linguistiques officielles, le principe de la dualité linguistique et le cadre juridique concernant les langues officielles au Nouveau-Brunswick*. L'application de ce principe est nécessaire afin d'assurer que la réforme respecte le droit de la communauté francophone d'avoir une institution universitaire distincte au Nouveau-Brunswick. Ainsi, à ce titre, toutes les structures de collaboration et de partenariat devront fonctionner de sorte à respecter le droit.

L'enseignement universitaire est une institution sociale qui favorise les apprentissages aux premier, deuxième et troisième cycles. Elle forme des citoyennes et des citoyens oeuvrant dans tous les secteurs de la société et elle englobe tout le capital humain requis pour le maintien de la vitalité communautaire. Au Nouveau-Brunswick et dans la francophonie en général, cette éducation universitaire francophone passe par l'Université de Moncton. C'est pourquoi notre université réseau avec ses trois campus doit demeurer au cœur des nouveaux développements de la formation postsecondaire au Nouveau-Brunswick.

Enfin, au classement général du sondage annuel de la revue Maclean's, l'Université de Moncton a grimpé de sept rangs en 2007 et occupe le 11^e rang sur 21 universités dans la catégorie *Primarily Undergraduate Ranking*. Elle occupe le premier rang dans la catégorie *ratio étudiant/professeur* et le troisième rang dans la catégorie *acquisitions/étudiant*. Cette belle performance encourage les trois campus de l'Université de Moncton à poursuivre leur travail et à collaborer sur tous les fronts avec tous les partenaires tant au niveau communautaire que provincial et national afin qu'elle demeure le symbole par excellence de la formation universitaire francophone à l'extérieur du Québec.



Annexe 1

Bilan des objectifs triennaux 2005-2008

Thème 1 : Formation et recherche

OBJECTIF 1 *Développer les paramètres de reconfiguration des programmes de premier cycle et procéder à la mise en oeuvre*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Présentation des paramètres de reconfiguration des programmes à l'ÉDD pour commentaires et révision au début octobre 2005.	COMPLÉTÉ
Adoption des paramètres de reconfiguration des programmes au Sénat académique d'octobre 2005.	COMPLÉTÉ
Établissement d'un plan de mise en oeuvre.	COMPLÉTÉ
Dépôt du calendrier de la réforme des programmes par faculté au Sénat académique du mois d'août 2006 et plan de suivi.	COMPLÉTÉ

OBJECTIF 2 *Finaliser les plans de développement stratégique pour les axes prioritaires identifiés par le Sénat académique, à savoir : la santé, les études acadiennes et les études en milieu minoritaire, l'Éducation permanente*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Approbation des rapports sur la santé, les études acadiennes et le plan d'action de l'Éducation permanente par l'ÉDD à l'automne 2005.	COMPLÉTÉ
Mise en oeuvre des décisions prises par l'ÉDD.	COMPLÉTÉ
Approbation par les instances appropriées au cours de l'année.	COMPLÉTÉ
Mise en oeuvre des décisions initiées.	COMPLÉTÉ

OBJECTIF 3 *Identifier les axes de recherche thématiques prioritaires et préparer le plan stratégique de développement de ces axes*

Résultat anticipé	Résultat obtenu
Approbation du plan stratégique de développement des axes de recherche au Sénat académique avant la fin décembre 2005.	COMPLÉTÉ

OBJECTIF 4 *Poursuivre les collaborations réseau*

Résultat anticipé	Résultat obtenu
Opérationnalisation des UARD déjà formées au sein des facultés concernées.	COMPLÉTÉ



Thème 2 : Population étudiante

OBJECTIF 1 *En demeurant attentif au bassin actuel de la population étudiante, accentuer le recrutement dans d'autres milieux*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Création d'un fonds de bourses spécial pour les étudiantes et étudiants provenant des classes d'immersion en français.	PARTIELLEMENT COMPLÉTÉ
Création d'un fonds de bourses spécial pour les étudiantes et étudiants internationaux.	Financement LOE confirmé
Établissement d'un bureau d'encadrement pour les étudiantes et étudiants provenant des classes d'immersion.	Un encadrement spécial a été conçu par l'entremise du <i>Programme de culture de la réussite</i> .
Révision des processus de traitement des dossiers des étudiantes et étudiants internationaux.	COMPLÉTÉ
Modification des stratégies de recrutement dans le bassin actuel de la population étudiante en fonction des résultats d'une évaluation de celles-ci.	COMPLÉTÉ

OBJECTIF 2 *Augmenter le taux de rétention des étudiantes et étudiants*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Mise en œuvre des recommandations retenues par l'ÉDD par rapport aux résultats de l'étude sur la rétention.	COMPLÉTÉ
Mise en œuvre du plan d'opérationnalisation des recommandations de l'étude sur le positionnement du service des loisirs socioculturels.	COMPLÉTÉ

OBJECTIF 3 *Augmenter les occasions de mobilité étudiante*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Identification d'un certain nombre de programmes susceptibles de développer des partenariats avec des établissements à l'étranger.	COMPLÉTÉ
Signature d'entente de mobilité avec des établissements à l'étranger.	COMPLÉTÉ



Thème 3 : Capacité financière

OBJECTIF 1 *Établir une planification financière triennale*

Résultat anticipé	Résultat obtenu
Dépôt du budget en avril 2006 accompagné de projections financières pour les deux années subséquentes.	COMPLÉTÉ

OBJECTIF 2 *Revoir les principes guidant l'établissement des droits de scolarité*

Résultat anticipé	Résultat obtenu
Dépôt du rapport et décisions prises en avril 2006 ainsi que leur mise en vigueur pour l'année 2007-2008.	COMPLÉTÉ

OBJECTIF 3 *Déposer au Conseil des gouverneurs un document présentant les différentes options pour le financement des entretiens différés*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Rencontre avec les responsables au niveau des différents gouvernements.	COMPLÉTÉ
Participation active aux efforts de l'AUA en matière de financement des infrastructures physiques.	ÉTUDE COMPLÉTÉE
Analyse des options pour le financement des entretiens différés à même les ressources de l'Université.	NON CONCLUANT
Mise en œuvre du plan de rénovations majeures au pavillon Simon-Larouche.	EN COURS



Thème 4 : Ressources humaines

OBJECTIF 1 *Assurer la relève du personnel de l'institution*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Élaboration d'un plan de dotation des ressources humaines.	EN COURS
Poursuite de la mise en œuvre du plan de recrutement et de rétention du corps professoral.	COMPLÉTÉ

OBJECTIF 2 *Mettre sur pied un programme de formation pour le personnel de l'Université*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Étude des besoins en perfectionnement.	COMPLÉTÉ
Offre de formation au personnel de l'Université.	COMPLÉTÉ



Thème 5 : Notoriété de l'Université

OBJECTIF 1 *Positionner l'Université de Moncton dans son milieu et dans la francophonie*

Résultat anticipé	Résultat obtenu
Définition d'une démarche pour établir les coûts et les options pour mener à terme un exercice de positionnement.	PARTIELLEMENT RÉALISÉ



Thème 6 : Structures organisationnelles

OBJECTIF 1 *Optimiser les processus de gestion et de livraison des services dans les secteurs des ressources humaines, financières et matérielles de l'ensemble de l'Université*

Résultat anticipé	Résultat obtenu
Approbation et mise en place des recommandations découlant de l'étude en question, le cas échéant.	COMPLÉTÉ



Thème 7 : Insertion de l'Université au développement du milieu où elle est située

OBJECTIF 1 *Assurer l'intégration de la formation universitaire et professionnelle ainsi que de la R-D-C dans les plans de développement socioéconomique et culturel des régions*

Résultats anticipés	Résultats obtenus
Présence accrue du personnel de l'Université aux différents forums des domaines socioéconomiques et culturels.	COMPLÉTÉ
Articulation d'un discours sur le rôle de l'Université au développement socioéconomique et culture.	EN COURS
Diffusion de la contribution de l'Université et de son personnel dans les activités de la communauté à des causes de développement économique, culturel et social.	EN COURS
Collaboration avec le personnel du Congrès Mondial Acadien afin d'assurer le succès de cette activité dans la Péninsule acadienne.	EN COURS



Annexe 2

Tableau des objectifs 2008-2011 (année universitaire 2008-2009)

Thèmes	Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)
1. Population étudiante	1.1 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux atteigne 10 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	1.1.1 Voir au maintien d'un nombre optimal d'agents recruteurs et évaluer le rendement de ceux à l'emploi de l'Institution.
		1.1.2 Assurer une démarche active de recrutement en ciblant deux ou trois nouveaux marchés au cours de la prochaine année.
		1.1.3 Travailler en collaboration avec le Secrétariat de la croissance démographique du Nouveau-Brunswick afin de développer des programmes favorisant le recrutement des étudiants internationaux.
	1.2 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion provenant des milieux scolaires anglophones atteigne 5 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	1.2.1 À l'aide d'une campagne de financement, augmenter de 500 000 \$ le budget de bourses pour les étudiantes et les étudiants provenant de milieux scolaires anglophones d'ici septembre 2009.
		1.2.2 Créer un club d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui auront comme mandat de faire la promotion de l'Université de Moncton auprès de la clientèle étudiante provenant de l'immersion.
		1.2.3 Créer au moins un programme conjoint avec la Mount Allison University.
		1.2.4 Maintenir et faire la promotion du service d'accueil et d'encadrement pour faciliter l'intégration des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion à l'Université de Moncton.
	1.3 Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants provenant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	1.3.1 Déterminer les disciplines et les programmes appliqués (programmes articulés) dans lesquels des collaborations pourraient être développées et, le cas échéant, développer ces derniers.
		1.3.2 Établir des passerelles entre le CCNB et l'Université de Moncton relativement aux programmes universitaires qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis.



Tableau des objectifs 2008-2011 (année universitaire 2008-2009)

Thèmes	Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)
1. Population étudiante (suite)	1.4 Atteindre le taux de pénétration de notre clientèle étudiante en provenance des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	1.4.1 Mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront de maintenir le nombre d'admissions équivalent à un taux de pénétration d'environ 30 %.
	1.5 Accroître de 20 % le taux d'inscription à l'Éducation permanente tel qu'énoncé dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	1.5.1 Compléter la médiatisation du programme de MBA et continuer la médiatisation de programmes de certificats et de programmes courts.
		1.5.2 Développer et créer de nouveaux programmes de formation d'appoint.
	1.6 Que le pourcentage d'inscription aux cycles supérieurs atteigne un minimum de 15 % des effectifs étudiants (ETP) d'ici 2013, soit 13 % d'ici 2011.	1.6.1 Examiner les programmes existants et identifier ceux ayant un potentiel en terme de recrutement.
		1.6.2 Procéder à un audit des programmes et identifier les programmes à privilégier pour les cycles supérieurs.
		1.6.3 Bâtir une capacité en recrutement pour les étudiantes et les étudiants des deuxième et troisième cycles.
		1.6.4 Assurer l'adéquation entre le développement de la recherche et le développement des cycles supérieurs.
		1.6.5 Création d'un programme de doctorat en sciences de la vie.
	1.7 Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012 tel qu'élaboré dans le Plan triennal de recrutement et d'appui à la réussite des études 2008-2011.	1.7.1 Poursuivre les activités d'appui dans les centres de réussite dans toutes les unités académiques.
		1.7.2 Poursuivre l'offre des services de tutorat et de mentorat pour les étudiantes et les étudiants.
1.7.3 Offrir des services améliorés en matière de vie professionnelle aux étudiantes et aux étudiants.		
1.7.4 Pourvoir aux besoins spéciaux de groupes ciblés. Pour y arriver, l'Université de Moncton sollicitera des ressources financières auprès des programmes de financement pertinents.		



Tableau des objectifs 2008-2011 (année universitaire 2008-2009)

Thèmes	Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)
1. Population étudiante (suite)	1.8 Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui s'arrime avec la culture de la réussite.	1.8.1 Assurer l'offre des ateliers de perfectionnement destinés aux professeurs et aux professeuses. 1.8.2 Augmenter la proportion des professeurs et des professeuses réguliers qui enseignent les classes de première et de deuxième années.
	1.9 Augmenter le nombre d'étudiantes et d'étudiants participant aux projets de mobilité étudiante afin d'avoir un minimum de 100 étudiantes et étudiants par année dans le programme de mobilité.	1.9.1 Procéder à l'examen (audit administratif) des programmes de mobilité. 1.9.2 Créer un protocole de reconnaissance des acquis avec des universités ciblées dans la Francophonie. 1.9.3 Accroître le nombre de bourses de mobilité disponibles pour les étudiantes et les étudiants. 1.9.4 Amorcer une campagne de recrutement dans les trois campus afin d'encourager les étudiantes et les étudiants à vivre une expérience internationale.
2. Environnement universitaire	2.1 Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté au Sénat académique en mai 2007.	2.1.1 D'ici 2010, continuer la mise en œuvre du projet de la reconfiguration des programmes.
	2.2 Implanter des programmes innovateurs et des programmes appliqués (programmes articulés) dans le contexte du projet de la reconfiguration des programmes et d'un rapprochement entre les collèges communautaires et les trois campus.	2.2.1 Procéder à la création de programmes bidisciplinaires et des programmes ayant des doubles-majeures.
		2.2.2 Créer de nouveaux programmes susceptibles à l'articulation entre l'Université de Moncton et le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick.
		2.2.3 Regrouper sous un même toit les installations de l'Université de Moncton et du Collège communautaire au Campus d'Edmundston.
		2.2.4 Rapatrier les ententes entre les universités hors Nouveau-Brunswick et les collèges communautaires afin que ces programmes soient offerts par le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et l'Université de Moncton.
		2.2.5 En partenariat avec le CCNB, établir deux instituts d'apprentissage et de formation (IAAF) dans le Nord du Nouveau-Brunswick, un à Edmundston et un à Shippagan.
2.2.6 Collaborer avec le gouvernement provincial et les établissements postsecondaires du Sud-Est afin de mettre sur pied un Consortium d'apprentissage appliqué et de formation (CAAF).		



Tableau des objectifs 2008-2011 (année universitaire 2008-2009)

Thèmes	Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)
2. Environnement universitaire (suite)	2.3 Que l'Université de Moncton atteigne le quatrième rang parmi les universités membres de l'AUA en terme de subventions de recherche en provenance des conseils subventionnaires tels que le CRSH, le CRSNG, la FCI et les IRSC et qu'elle augmente le pourcentage des professeurs et des professeurs qui reçoivent des subventions des grands conseils.	<p>2.3.1 Établir une stratégie formelle de recherche qui s'arrime avec nos axes de développement privilégiés.</p> <p>2.3.2 Participer à la mise sur pied du Conseil du Nouveau-Brunswick sur les études des 2^e et 3^e cycles et de la recherche.</p> <p>2.3.3 Augmenter la capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement des chercheurs et des chercheurs et les collaborations avec des partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.</p> <p>2.3.4 Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.</p>
3. Relations universitaires	3.1 Doter l'Institution d'une capacité dans le domaine des relations gouvernementales.	<p>3.1.1 Embaucher des pigistes pour appuyer l'Université dans ses efforts de représentation auprès des différents paliers des gouvernements.</p> <p>3.1.2 Identifier les diplômées et les diplômés de l'Université de Moncton qui occupent des postes cadres dans les différents paliers et ordres de gouvernement.</p> <p>3.1.3 Solliciter auprès des élus locaux, provinciaux et fédéraux des rencontres régulières afin de faire mieux connaître l'Université et ses défis ainsi que ses projets de développement.</p> <p>3.1.4 Travailler en collaboration avec les réseaux gouvernementaux pour assurer le placement optimal des diplômées et diplômés de l'Université.</p>
	3.2 Accroître la présence et la contribution de l'Université de Moncton auprès des communautés et contribuer à leur développement.	<p>3.2.1 Participation des membres de la communauté universitaire à différents organismes et comités communautaires.</p> <p>3.2.2 Organisation de colloques et conférences portant sur des thèmes qui touchent de près la communauté.</p> <p>3.2.3 Être partenaire dans la tenue d'événements majeurs tels que le Congrès Mondial Acadien de 2009 et les Jeux mondiaux junior d'athlétisme en 2010.</p>



Tableau des objectifs 2008-2011 (année universitaire 2008-2009)

Thèmes	Objectifs (2008-2011)	Moyens d'action (2008-2009)
3. Relations universitaires (suite)	3.3 Que l'Université développe une culture d'appartenance et de fierté de ses diplômées et diplômés à l'égard de l'Institution afin qu'elles et ils puissent contribuer de façon optimale en tant que donatrices ou donateurs, ambassadrices ou ambassadeurs auprès des campagnes de recrutement et de financement.	3.3.1 Établissement de chapitres dans les régions où se trouvent un grand nombre de nos diplômées et diplômés. 3.3.2 Améliorer la communication avec les diplômées et les diplômés en augmentant la fréquence des activités et en les ciblant de façon stratégique afin d'en augmenter l'impact dans nos communautés francophones. 3.3.3 Préparer un plan d'action pour la mise en place de campagnes annuelles ciblées qui mèneront à une campagne majeure de financement. 3.3.4 Mener un exercice de vérification interne du secteur Anciens et développement afin de le doter d'une structure pouvant entamer les activités courantes du secteur tout en le positionnant pour mener des campagnes ciblées pour des projets jugés prioritaires et pour les préparatifs en vue d'une campagne majeure de financement vers 2013.
4. Administration universitaire et gestion institutionnelle	4.1 Réviser et adapter la structure de la direction de l'Université et de ses cadres administratifs et académiques ainsi que réviser et adapter leurs responsabilités et attributions aux besoins futurs de l'Institution.	4.1.1 Préparer une proposition et la soumettre aux instances décisionnelles appropriées.
	4.2 Réaligner les pratiques administratives dans le but de valoriser l'innovation et la culture entrepreneuriale dans les milieux clés de l'Institution, notamment au niveau des décanats.	4.2.1 Réviser le profil et les attributions des doyens et des doyennes. 4.2.2 Offrir aux doyens et aux doyennes une formation sur mesure portant sur l'innovation et la culture entrepreneuriale.

Annexe 3

Tableau des travaux réalisés en 2007-2008 dans le cadre des objectifs triennaux (2007-2008) de l'Équipe de direction

Champs d'action	Objectifs (2007-2010)	Moyens d'action	Résultats	
1. Enrichissement de l'enseignement	1.1 Assurer la mise en œuvre de la reconfiguration des programmes conformément au rapport adopté au Sénat académique en mai 2007.	1.1.1 Procéder à la reconfiguration de 134 programmes d'ici 2010, à savoir 30 programmes en 2007-2008, 70 programmes en 2008-2009 et 34 programmes en 2009-2010.	Une banque de cours pour les objectifs de la formation générale et une méthode de présentation des programmes reconfigurés ont été développées et acceptées. Elles sont présentées sur le site Web de la reconfiguration. Un programme reconfiguré (Anglais) a été déposé.	
	1.2 Encourager la culture de la réussite des études universitaires afin d'augmenter de 86,5 % à 89,5 % le taux de rétention des étudiantes et des étudiants d'ici 2012 tel qu'élaboré dans le Plan triennal de recrutement et de rétention.	1.2.1 Établir des centres de réussite dans toutes les unités académiques.	Établissement de six centres de réussite sur le Campus de Moncton : Administration, Arts et sciences sociales, Droit, Ingénierie et Sciences (2).	Consultations menées auprès de la communauté universitaire du Campus de Shippagan afin d'évaluer l'établissement d'un Carrefour de l'apprentissage. Le Groupe de travail déposera une proposition formelle au début de l'année universitaire 2008 afin d'amorcer les travaux en 2008-2009.
		1.2.2 Établir des centres d'aide aux étudiantes et aux étudiants (en français, en rédaction des travaux universitaires, en mathématiques et en statistique).	Établissement d'un Centre d'aide à la rédaction à la Bibliothèque Champlain. Établissement d'un Centre d'aide en mathématiques à la Faculté des sciences. Des centres d'aide en français sont en opération au Campus de Bathurst (6h/sem) et au Campus de Shippagan (15h/sem).	
		1.2.3 Offrir des services de tutorat et de mentorat pour les étudiantes et étudiants à compter de septembre 2007.	Le programme compte 31 mentors y compris le Groupe-pont et les étudiants internationaux. Un total de 28 tuteurs a enregistré plus de 425 heures de consultation.	Un service de tutorat en mathématiques et en statistique est en opération au Campus de Bathurst. Des services de tutorat sont offerts au Campus de Shippagan en chimie, comptabilité, mathématiques et physique.
		1.2.4 Offrir des services améliorés en matière de vie professionnelle à compter de septembre 2007.	Sous la direction du SASE, création d'ateliers obligatoires sur les méthodes de travail reliées au Droit, à l'Administration et à l'Ingénierie.	

Tableau des travaux réalisés en 2007-2008 dans le cadre des objectifs triennaux (2007-2008) de l'Équipe de direction

Champs d'action	Objectifs (2007-2010)	Moyens d'action	Résultats
1. Enrichissement de l'enseignement (suite)	1.3 Innover dans le domaine de la pédagogie universitaire pour mettre sur pied des stratégies d'enrichissement et créer un environnement pédagogique qui s'arrime avec la culture de la réussite.	1.3.1 Multiplier les ateliers de perfectionnement destinés aux professeurs et aux professeurs.	Installation du e-cinéma de l'ONF pour les professeurs et professeurs.
		1.3.2 Augmenter la proportion des professeurs et des professeurs réguliers qui enseignent les classes de première et de deuxième années.	Étude de la situation actuelle complétée. Les suivis ont été amorcés auprès des décanats et les doyennes et doyens vont faire les efforts nécessaires dans l'attribution des charges.
2. Bâtir la capacité en recherche	2.1 Assurer la croissance des activités de recherche par le biais d'une stratégie formelle.	2.1.1 Adopter une stratégie institutionnelle en recherche et les plans stratégiques des créneaux de recherche.	Comité en place pour la préparation d'une stratégie institutionnelle. Les deux créneaux de recherche ont été adoptés au Sénat académique du 2 mai 2008.
		2.2 D'ici 2012, doubler le financement de la recherche en provenance des conseils subventionnaires tels que le CRSH, le CRSNG, la FCI et les IRSC et augmenter la participation professorale dans les grands conseils.	2.2.1 Augmenter la capacité d'obtention de financement en encourageant le regroupement des chercheurs et des chercheurs et les collaborations avec des partenaires externes selon les créneaux de recherche identifiés.
	2.2.2 Élaborer une stratégie d'appui financier aux projets de recherche exigeant une contrepartie financière.	Des montants sont fournis en contrepartie par la FESR, cependant une stratégie formelle doit être développée.	
3. Accent sur le recrutement	3.1 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux atteigne 10 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et de rétention</i> .	3.1.1 Augmenter le nombre d'agents recruteurs en ciblant quatre pays dans lesquels nous ne sommes pas présents.	Deux agents recruteurs ont été embauchés : un en Côte d'Ivoire et un au Mexique. Les étudiantes et étudiants internationaux ont atteint un taux d'inscription de 6,5 % au Campus d'Edmundston.
		3.1.2 Assurer une formation sur mesure d'agents recruteurs à l'international.	La planification d'un colloque est en cours.
		3.1.3 Conclure au moins une entente, avec un État où nous avons déjà plusieurs étudiantes et étudiants, qui nous permettrait d'accueillir des boursières et des boursiers nationaux de cet État.	



Tableau des travaux réalisés en 2007-2008 dans le cadre des objectifs triennaux (2007-2008) de l'Équipe de direction

Champs d'action	Objectifs (2007-2010)	Moyens d'action	Résultats	
3. Accent sur le recrutement (suite)	3.1 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants internationaux atteigne 10 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et de rétention</i> . (suite)	3.1.4 Continuer à travailler en collaboration avec les associations universitaires pour augmenter le taux de succès des demandes de visa des étudiantes et des étudiants.	Participation à quatre salons de l'éducation organisés par les ambassades canadiennes en Tunisie, au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Maroc et des relations ont été cultivées avec ces ambassades pour augmenter le taux de succès de demande de visas étudiants.	
	3.2 Que le taux d'inscription des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion provenant des milieux scolaires anglophones atteigne 5 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et de rétention</i> .	3.2.1 À l'aide d'une campagne de financement, augmenter de 500 000 \$ le budget de bourses pour les étudiantes et les étudiants provenant de milieux scolaires anglophones d'ici septembre 2009.		
		3.2.2 Créer un club d'ambassadrices et d'ambassadeurs qui auront comme mandat de faire la promotion de l'Université de Moncton auprès de cette clientèle étudiante.	Des ambassadeurs étudiants ont été recrutés et intégrés au groupe d'ambassadeurs étudiants de l'Université de Moncton.	
		3.2.3 Créer au moins un programme conjoint avec la Mount Allison University.	Étude et élaboration d'un programme conjoint en cours.	
		3.2.4 Établir et promouvoir le service d'accueil et d'encadrement pour faciliter l'intégration des étudiantes et des étudiants des classes d'immersion à l'Université de Moncton.	Un mentor et une tutrice ont été affectés au Groupe-pont.	
	3.3 Que le taux d'inscription actuel des étudiantes et des étudiants provenant du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick atteigne 3 % des effectifs étudiants d'ici 2011 tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et de rétention</i> .	3.3.1 Évaluer l'importance des programmes articulés et déterminer les disciplines dans lesquelles des programmes pourraient être développés et, le cas échéant, développer ces derniers.	Développement possible dans les domaines suivants : Soins infirmiers auxiliaires, Techniques d'intervention en délinquance, Programme articulé en informatique, Baccalauréat articulé en éducation (métiers).	
		3.3.2 Établir des passerelles entre les CCNB et l'Université de Moncton relativement aux programmes universitaires qui se prêtent davantage à la reconnaissance des acquis du CCNB.	Le dossier sera repris suite au dépôt du Plan d'action sur l'éducation postsecondaire du gouvernement provincial. Le Campus de Shippagan a reçu une demande formelle de partenariat avec le CCNB-Bathurst pour établir un programme de Baccalauréat en sciences (santé publique).	



Tableau des travaux réalisés en 2007-2008 dans le cadre des objectifs triennaux (2007-2008) de l'Équipe de direction

Champs d'action	Objectifs (2007-2010)	Moyens d'action	Résultats
3. Accent sur le recrutement (suite)	3.4 Atteindre le taux de pénétration de notre clientèle étudiante en provenance des écoles secondaires francophones du Nouveau-Brunswick tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et de rétention</i> .	3.4.1 Mettre en œuvre des stratégies et des activités qui permettront d'augmenter le nombre d'admissions équivalent à un taux de pénétration de 30 %.	Des présentations portant sur le programme d'appui à la réussite ont été faites aux conseillères et aux conseillers en orientation. Une formation, offerte par une firme spécialisée américaine dans le domaine du recrutement étudiant, a été suivie par l'Équipe réseau pour développer de nouvelles stratégies. Les nouvelles infrastructures d'enseignement au Campus d'Edmundston contribuent à créer de meilleures conditions de travail et de réussite.
	3.5 Accroître de 20 % le taux d'inscription à l'Éducation permanente tel qu'énoncé dans le <i>Plan triennal de recrutement et de rétention</i> .	3.5.1 Procéder à la médiatisation de quatre programmes de certificat et trois programmes courts.	Deux programmes de certificat sont complétés. Une recherche de financement est en cours pour médiatiser le Certificat en gestion publique (santé).
		3.5.2 Médiatiser au complet le programme de Maîtrise en administration des affaires.	Cinq cours sont médiatisés et sept cours sont en préparation. On compte 80 inscriptions au premier cours du MBA médiatisé.
4. Repositionnement de l'Université de Moncton	4.1 Suivant le dépôt du rapport de la <i>Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick</i> , veiller à ce que les décisions du gouvernement qui en découlent tiennent compte des orientations que l'Université de Moncton a fait valoir dans son mémoire soumis à la <i>Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick</i> .	4.1.1 Analyser le rapport de la Commission sur l'éducation postsecondaire du Nouveau-Brunswick, préparer une réponse aux travaux de la Commission et assurer les suivis.	Comité de travail interne créé; plusieurs analyses sont terminées. Participation au Groupe de travail du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Plusieurs consultations à l'interne et à l'externe de l'Université de Moncton ont été menées.
	4.2 Voir à la mise en œuvre des décisions du gouvernement relatives à l'Université de Moncton suite au dépôt du rapport de la <i>Commission sur l'éducation postsecondaire au Nouveau-Brunswick</i> .	4.2.1 Entreprendre les actions qui s'imposent pour mettre en œuvre les décisions du gouvernement qui toucheront l'Université de Moncton.	Ce dossier est en cours et se poursuivra en 2008-2009.



Tableau des travaux réalisés en 2007-2008 dans le cadre des objectifs triennaux (2007-2008) de l'Équipe de direction

Champs d'action	Objectifs (2007-2010)	Moyens d'action	Résultats
5. Efficiences organisationnelle	5.1 Améliorer l'efficacité opérationnelle des unités académiques et administratives de l'Institution.	5.1.1 Procéder à l'examen des structures de gestion académiques et administratives en fonction des nouveaux défis de l'Institution.	Réflexion amorcée sur les différentes possibilités de structures académiques. Analyse préliminaire des structures administratives et identification des améliorations possibles.
	5.2 Améliorer les pratiques de gestion de l'Institution.	5.2.1 Faire un audit des pratiques administratives dans un minimum de deux secteurs et y apporter les changements qui assureront un assainissement de la gestion.	Attribution d'une étude de vérification portant sur les contrats d'emploi à l'Université à la compagnie Aon Conseil.
		5.2.2 Motiver et valoriser le personnel enseignant et non-enseignant afin de créer un milieu de travail stimulant et enrichissant.	Formation sur mesure livrée aux cadres administratifs et académiques ainsi qu'au personnel non-enseignant. Offre au personnel de soutien et administratif de deux ateliers intitulés « Comment gérer son stress » et « Comment faire face au changement » au Campus de Shippagan. Participation active du personnel du Campus d'Edmundston lors du processus de réflexion stratégique. Participation importante du personnel du Campus d'Edmundston à une manifestation pour la formation postsecondaire au Nord-Ouest lors de la biennale du Parti libéral du N.-B. à Edmundston. Formation d'un comité interne tripartite traitant du dossier de « rapprochement UMCE-CCNB ».